

Réforme de notre régime de retraites : qu'en est-il un an après ?

Nous avons apposé, en 2006, notre signature sur le relevé de conclusions réformant notre régime spécial de retraites.

Un an après sa mise en œuvre et alors que vient d'être annoncée l'affectation d'une part substantielle des résultats de la Banque à la Caisse de Réserve des Employés (CRE), avons-nous atteint notre objectif principal de préserver les intérêts fondamentaux du Personnel ?

Sur la méthode et le calendrier

Était-il préférable, comme le prétendait à l'époque le seul syndicat ayant refusé de signer l'accord, de s'inscrire dans la réforme de l'ensemble des régimes spéciaux annoncée pour 2007 plutôt que de négocier dès 2006 au sein de la Banque ?

La réponse est clairement NON, car :

- **tous les régimes spéciaux de retraite** (SNCF, EDF, GDF, RATP, Clercs de notaire, Opéra National de Paris, Comédie Française) ont été, depuis, **alignés sur celui de la fonction publique**.
- **Les négociations ont bien eu lieu**, comme à la Banque de France, au **niveau de l'entreprise** et non globalement.

Sur le contenu de la réforme

Avons-nous négocié pour le personnel de la Banque, comme le claironnait alors le non signataire, **une réforme moins avantageuse** que celle appliquée par la suite dans tous les autres régimes spéciaux ?

Là encore, la réponse est clairement NON, car :

- **les principes fondamentaux de la réforme - que nous avons combattus**, rappelons-le, **dès la loi Fillon de 2003 en participant activement à toutes les journées d'action - ont partout été imposés** : allongement de la durée de cotisation, introduction d'un mécanisme de décote-surcote, calendrier et rythme de montée en puissance calés sur ceux de la fonction publique,
- **l'engagement obtenu de la Banque de consolider financièrement notre CRE**, en contrepartie de l'alignement sur le régime des fonctionnaires, **est respecté** (dotations de 264 millions d'€ en 2006 et de 463 millions d'€ en 2007 contre 40 millions d'€ environ les années précédentes).
À ce rythme et compte tenu, par ailleurs, de la baisse des engagements liés à l'allongement de la durée de cotisation (environ 600 millions d'€) les engagements de retraite, non provisionnés (5,8 milliards d'€ à fin 2007) devraient être intégralement couverts à l'horizon 2016-2017,
- **l'engagement écrit de l'État d'un financement durable** de notre régime de retraites, garant de son indépendance et de sa pérennité, a **bien été obtenu** ainsi que l'atteste le rapport 2007 de la Cour des Comptes (page 192),
- enfin, **l'intégration - à taux plein et pour tous - de la «bénévolence»** dans le calcul des pensions **ainsi que la compensation salariale**, que nous avons obtenues de haute lutte en contrepartie de l'élargissement de l'assiette des cotisations à l'ensemble des primes, **se comparent avantageusement aux mesures d'accompagnement** dont ont bénéficié certains autres régimes spéciaux.

Nous vous laissons le soin d'apprécier si cette étape de la réforme de notre régime de retraites a constitué un «marché de dupes» ou, au contraire, s'il s'est agi d'un choix responsable !

La forte mobilisation du personnel, en 2005, s'est avérée payante, puisqu'elle nous a notamment permis d'obtenir :

- l'ouverture de négociations sur la réforme des retraites à la Banque,
- l'intégration des primes dans l'assiette de calcul des pensions,
- la neutralisation des cotisations sur ces éléments complémentaires,
- ...

Dans ce contexte, nous réaffirmons **notre totale opposition à l'allongement de la durée de cotisation à 41 ans**, que le gouvernement entend imposer, sans négociation préalable, **à l'ensemble des régimes de retraites**, général, de fonctionnaires et spéciaux (Cf. notre publication Alternatives de 2005).

Nous refusons qu'une nouvelle réforme de notre système de retraites intervienne de manière automatique !

C'est pourquoi

le SNABF Solidaires appelle de nouveau le Personnel à se mobiliser et lance un appel à la grève d'une journée, organisée au niveau national, le jeudi 22 mai pour protester contre cette nouvelle réforme des retraites. Nous appelons également à participer activement et massivement aux manifestations prévues ce jour là.



Toutes nos publications sur les retraites sont consultables sur notre site INTERNET :

www.snabf.org